



# Solidarités humaines



# C@P25

## Protection de l'enfance



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

# C@P25

## Protection de l'enfance

7

**1 200 enfants** sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

**138** places ouvertes en établissements d'accueil jeune enfant en 2015.

### Dans l'intérêt de l'enfant

La protection de l'enfance, c'est prévenir la mise en danger et les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives. La mission du Département consiste à accompagner les familles et assurer, le cas échéant, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. Besoins physiques, intellectuels, sociaux, affectifs, respect de ses droits : c'est toujours l'intérêt de l'enfant qui prime.

### L'Antenne Enfance Ado

Écoute des usagers, conseil auprès des partenaires, recueil des informations préoccupantes, telles sont les missions des professionnels de l'Antenne Enfance Ado. Pièce maîtresse du dispositif départemental de prévention et protection de l'enfance en danger, son rôle d'interface auprès des partenaires et des autorités judiciaires sera renforcé.

### De nouveaux dispositifs à inventer

Avec l'augmentation du nombre d'informations préoccupantes et de signalements judiciaires, le Département doit faire face à la saturation de ses dispositifs d'accueil. La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance conforte la collectivité dans ses orientations stratégiques : une coordination plus forte avec les partenaires, des outils d'évaluation repensés, des réponses autres que le placement en établissement.

### Les assistants familiaux

Agréés, recrutés et formés par le Département du Doubs, les assistants familiaux accueillent à leur domicile des enfants confiés au Département. Ils sont près de 300 dans le Département à assurer cette mission essentielle de protection de l'enfance.

“ La nouvelle organisation territoriale des services du Département, autour des 3 bassins de Besançon, Montbéliard et Pontarlier, rendra son action plus efficace. ”

# C@P25 Insertion



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

# C@P25

## Insertion

**82,5 M€**, soit **13,8%** du budget global du Département en 2016.

**776** contrats aidés signés en 2015.

**16 113** personnes percevant la prime d'activité au 31 mai 2016.

**1 100** personnes orientées en accompagnement global, dispositif mené conjointement avec Pôle Emploi.

## Connexion avec le monde de l'entreprise

La réussite de cette mission d'insertion passe par la connexion entre les bénéficiaires du RSA et les acteurs locaux du développement économique. La collaboration et les liens avec les entreprises du territoire est un atout que C@P25 va renforcer. La clause insertion dans les marchés publics du Département va permettre ce rapprochement entre personnes en recherche d'insertion et entreprises en recherche de personnel.

## Chef de file

Le Département voit sa place de chef de file de l'action sociale réaffirmée par la loi NOTRe. Il est le pilote des politiques d'insertion. Pour cela, il mène une politique globale sur le territoire en y associant les différents partenaires.

## Mobilisation

Avec le Conseil départemental, les bénéficiaires du RSA sont des acteurs de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Cela se concrétise par la signature de contrats d'engagements réciproques et l'évaluation commune et régulière de leur parcours. Pour réussir, tous les acteurs du retour à l'emploi se mobilisent avec le Département : Pôle Emploi, branches professionnelles, entreprises. De même, l'approche préventive prédomine sur le seul registre de la réparation.

## Approche territoriale

L'organisation des services du Département va évoluer. Celle-ci va se rapprocher des territoires. Être plus proche des personnes et de leur environnement pour favoriser un retour à l'emploi.

“ En savoir plus sur [www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

Des questions sur C@P25 ?  
envoyez vos questions sur [cap25@doubs.fr](mailto:cap25@doubs.fr) ”

# C@P25

## Autonomie des personnes handicapées



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

# C@P25

## Autonomie des personnes handicapées

### Simplifier

En collaboration avec les services de l'État et les associations, le Département déploie une politique axée sur l'accès aux droits, l'égalité des chances et la qualité de vie des personnes handicapées, tout au long de leur vie.

**72 M€** soit **12%** du budget départemental en 2016.

**8 212** personnes handicapées accueillies par la Maison Départementale des Personnes Handicapées en 2015.

**14 987** dossiers déposés auprès de la MDPH, en hausse de **25%** sur les 5 dernières années.

**Pour simplifier le parcours des personnes handicapées et les accompagner au quotidien, nous avons pour objectifs :**

- de centraliser l'accueil en créant un guichet et un numéro uniques,
- de simplifier et optimiser le service rendu en s'appuyant sur l'expertise médicosociale des équipes de la MDPH,
- de créer des plateformes d'évaluation et d'orientation pour une meilleure gestion des listes d'attente en établissements spécialisés,
- de proposer une offre médico-sociale spécialisée (hébergement et services) ainsi que l'accès et l'adaptation des lieux de vie pour les personnes vivant à domicile,
- d'accompagner les démarches d'insertion sociale et professionnelle en collaboration avec Pôle Emploi et Cap Emploi,
- d'aménager les lieux publics et infrastructures du Département pour les rendre toujours plus accessibles.

“ En savoir plus sur [www.doubs.fr](http://www.doubs.fr) ou <http://mdph.doubs.fr>

Des questions sur C@P25 ?  
envoyez vos questions sur  
[cap25@doubs.fr](mailto:cap25@doubs.fr) ”

# C@P25

## Autonomie des personnes âgées dépendantes



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)



# C@P25

## Autonomie des personnes âgées dépendantes

### Viellissement de la population

En 2060, la France comptera 24 millions de personnes de plus de 60 ans, soit un tiers de la population (15 millions actuellement). Dès maintenant, le Département anticipe les impacts de cette évolution démographique avec des dispositifs innovants et répondant aux besoins de ses habitants.

### Anticiper et accompagner la perte d'autonomie

Aujourd'hui, l'âge moyen de la perte d'autonomie est estimé à 83 ans. À ce stade, on sait l'importance du lieu de vie et de l'entourage. Dans nos villages comme en ville, le Département et ses partenaires se mobilisent afin de garantir à chaque usager un service d'aide à domicile de qualité. L'objectif est de proposer aux personnes âgées dépendantes des solutions adaptées, au cœur de leurs bassins de vie. En coopération avec l'Agence Régionale de Santé, le Doubs expérimente la mutualisation des services à domicile.

- 71,3 M€ soit 12% du budget départemental en 2016.
- 7 300 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile 2015.
- 4 623 places d'hébergement offertes dans le Doubs en 2016.
- 5 Maisons d'Accueil Rural pour les Personnes Âgées (MARPA), 2 ouvertures prévues d'ici fin 2016.

### Accompagner l'adaptation de la société au vieillissement

Très tôt, le Doubs a favorisé le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. Avec C@P25, cette dynamique se renforce avec la création de résidences autonomie sur l'ensemble des territoires. Autre structure au service des citoyens : la future Maison Doubs Autonomie. Un lieu unique pour accueillir les personnes âgées et leurs familles, les informer sur leurs droits, les accompagner dans leurs démarches. Un portail internet sera créé à l'attention des bénéficiaires de l'APA pour faciliter les démarches administratives.

“ En savoir plus sur [www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

Des questions sur C@P25 ?  
envoyez vos questions sur [cap25@doubs.fr](mailto:cap25@doubs.fr) ”

# C@P25

## Enfance et la famille



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

# C@P25

## Enfance et la famille

### Accompagner les familles

Offrir les meilleures conditions d'accueil et de garde aux jeunes enfants, accompagner les parents dans leur rôle éducatif, faciliter l'accès à la prévention médico-sociale et aux soins médicaux, accompagner les parents candidats à l'adoption, telles sont quelques-unes des missions du Conseil départemental en faveur des enfants et des familles.

### PMI, dès la grossesse

Médecins, infirmières, psychologues, travailleurs sociaux, sages-femmes : les professionnels du Département sont mobilisés chaque jour auprès des futures mamans, nourrissons, enfants et adolescents sur l'ensemble de nos territoires. La PMI travaille en relation avec l'Éducation Nationale et les médecins libéraux. En 2015, 334 écoles bénéficient de ses interventions. Infirmiers et médecins ont vu plus de 8 000 enfants lors des bilans de santé en classes de maternelle en 2015.

**25,1 %** des habitants du Doubs ont moins de 20 ans.

Près de **6 000** assistantes maternelles agréées pour **20 600** places potentielles.

Plus de **3 000** enfants de 0 à 6 ans reçus en consultation dans les espaces d'action médico-sociale du Doubs chaque année.

### Adoption

Face à la diminution du nombre d'adoption à l'international et à l'évolution du profil des enfants confiés à l'adoption, le Département vise la spécialisation des professionnels par territoire et la création d'une cellule de concertation interdépartementale.

“ En savoir plus sur [www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

Des questions sur C@P25 ?  
envoyez vos questions sur [cap25@doubs.fr](mailto:cap25@doubs.fr) ”

# C@P25

## Logement et habitat



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

# C@P25 Logement et habitat

## Accompagner dans les parcours de vie

La collectivité axe sa participation sur la création d'une offre répondant aux besoins tout au long de la vie : première installation, jeunes couples, personnes handicapées, arrivées d'un ou de plusieurs enfant(s), maintien dans le logement des personnes âgées avec aménagements adaptés et aides à domicile. Un soutien spécifique en direction des ménages en difficulté dans leur parcours résidentiel est mis en place.

## Lutter contre la précarité énergétique

Dans une logique de développement durable, le Département encourage les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements des propriétaires occupants aux revenus modestes. Il collabore donc activement au programme national Habiter mieux piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Une meilleure isolation est synonyme de meilleure qualité et confort de vie, de gain d'énergie et donc de pouvoir d'achat.

**37 000** logements sociaux dans le Doubs.

**348** foyers ont bénéficié de l'aide d'amélioration de l'habitat pour les personnes de plus de 65 ans, **51 aides** individuelles au titre du dispositif vie autonome en 2015.

**5 354** aides individuelles au titre du fonds de solidarité pour le logement **862** dossiers aidés par le Département en investissement dans le domaine de l'habitat, ayant généré un volume de travaux de **13,8 M€** pour le secteur public et de **12,6 M€** pour le secteur privé.

## Réhabiliter les centres-bourg

Le Département renforce son rôle de premier partenaire des communes et les accompagne dans le développement de leurs politiques locales d'habitat. Par son action, la collectivité incitera les bailleurs sociaux à se positionner sur les opérations de reconversion-rénovation de bâti en centre-bourg pour favoriser le bon développement et l'amélioration de l'offre en logement, en phase avec la demande existante, tout en poursuivant les aides financières individuelles.

“ En savoir plus sur [www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

Des questions sur C@P25 ?  
envoyez vos questions sur  
[cap25@doubs.fr](mailto:cap25@doubs.fr) ”